



PV AG du 17 Septembre 2016

Personnes présentes:

cf feuille de présence jointe (annexe 1)

Début de séance à 14 h 14

Première partie:

Tour de table où chacun et chacune se présentent: sages femmes du projet, futurs maman, mamans, auxiliaire de puériculture, thérapeute de la naissance, kiné ostéo, association de soutien à la parentalité, ami(e)s ou conjoints soutenant le projet

Information sur ce que c'est une maison de naissance par Henny et tout l'historique en France et dans le monde .

Julie présente le fonctionnement administratif de Doumaïa et Anna le fonctionnement médical .

Des questions sont posées sur nos conduite à tenir face à la RSPDE , au Strepto B, méthodes de déclenchement naturel.

Julie présente les locaux et leur financement par l'ARS et hôpital soit 360 00€.

Une partie, soit 80 000€ sera remboursée par les loyers que la MDN versera mensuellement le temps de l'expérimentation. Restera 80 000€ après à rembourser en fonction des dotations et des aides qu'on aura .Nous soulignons que les conditions de l'après expérimentation actuelle est complètement inconnu: arrêt, pérennisation, poursuite de l'expérimentation ?

Elle souligne l'implication importante des partenaires dans le projet .

Quelle sera la participation financière des parents ? Pour l'instant le temps de l'expérimentation , cette participation se limitera à l'adhésion pour l'année.

Le " Collectif MDN " est présenté par Julie. Ce collectif, constitué de sages-femmes et d'usagers, s'est beaucoup impliquée dans l'historique de la création des MDN en France .

Il a eu un rôle très important dans la négociation avec les assurances. La formalisation de l'association " collectif MDN " s'est faite le 19 juillet 2016 . Elle se constitue de 20 membres soit une SF et un usager de chaque projet

MDN, avec leurs suppléants, plus 2 représentants du CIANE, collectif interassociatif autour de la naissance.

**Pause de $\frac{1}{2}$ heure : Goûter offert et adhésion à l'association DOUMAÏA
Reprise à 16H15**

Deuxième partie:

15 membres adhérents

13 présents

une procuration (cf annexe 2)

Donc 14 votants

Bilan moral présenté par Julie voté à l'unanimité

Bilan financier présenté par Henny voté à l'unanimité

Vote pour admission au CA:

se présentent -> Yolande Charmet pour "l'association parent'âge "

-> Elise David

Vote à l'unanimité pour l'association parent'âge comme titulaire et Elise David comme suppléante.

Cotisation à l'association pour 2017:

Discussion sur le tarif que la majorité trouve élevé pour les simples adhérents .

On propose -> 10€ pour les simples membres avec la possibilité d'un soutien pour ceux qui le souhaitent . Sur le bulletin sera marqué: "je soutiens l'association à la hauteur de ...€."

-> 50€ pour les parents accouchant en MDN et les professionnels de santé qui travaillent dans la MDN .

Cette proposition est voté à l'unanimité.

Questions divers: rien

Clôture à 17h15

**Prochaine réunion CA: le 8 Novembre de 17H à 18h au Moulin de Roque 29
Chemin du Pioch de Gaix à Castres**